

Rapport d'activités



**Forêt
HEREFORD**

Du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015

Table des matières

1. Mot du président du conseil d'administration de Forêt Hereford.....	3
2. Mise en contexte	4
3. Conseil d'administration	6
4. Table Foresterie Conservation	10
5. Table des usagers.....	12
6. Faits saillants de l'année 2014-2015	13
7. À venir en 2015-2016.....	19
8. Vision globale de Forêt Hereford Inc.....	20
9. Revue de presse 2014-2015.....	23



Bureau de Forêt Hereford, aménagé en 2014 à East Hereford, dans les anciens locaux de la Tillotson Farms and Forests.

1. Mot du président du conseil d'administration de Forêt Hereford



C'est avec fierté que je vous présente ce deuxième rapport annuel de Forêt Hereford inc. qui souligne la première année complète d'activités pour notre organisme en tant que gestionnaire de la Forêt communautaire Hereford, grande propriété de plus de 5 600 ha. Ce fut encore une fois une année bien remplie! Je me dois donc de souligner le travail exceptionnel de l'ensemble des citoyens, des usagers du territoire, des élus des conseils municipaux et des membres impliqués dans ce projet communautaire, notamment au sein du conseil d'administration et des tables consultatives.

Après plusieurs décennies d'activités par la Tillotson Farms and Forests, les changements à la Forêt communautaire Hereford prendront encore des années à s'enraciner, tant dans son territoire que dans son milieu d'accueil. Néanmoins, l'année 2014-2015 a permis de constater que le modèle que nous avions imaginé fonctionne bel et bien. Cette année fut également l'occasion d'organiser une célébration officielle du transfert de la propriété. Cette activité nous a permis de saluer l'audace et l'énorme générosité de M. Neil Tillotson, Mme Louise Tillotson et de leurs exécuteurs testamentaires, qui ont vu dans notre communauté une terre d'accueil prête à relever le défi de ce projet de foresterie communautaire, unique au Québec. D'ailleurs, rappelons que Forêt Hereford est devenu le plus grand propriétaire foncier de l'ensemble de la MRC de Coaticook et le seul projet du genre au Québec!

Nous avons poursuivi la prise en charge du territoire et de ses obligations de gestion tout au long de l'année. La servitude de conservation forestière est devenue un de nos outils de gestion quotidienne. La gouvernance de ce territoire, le partenariat avec Conservation de la Nature Canada et les modalités de mise en valeur et de protection sont effectives... à perpétuité! En y ajoutant un actif de plus de 10 millions \$, l'ensemble des conditions gagnantes sont ainsi réunies afin d'en faire une réussite environnementale, sociale et économique. Toutefois, donnons-nous le temps de réussir et acceptons de prendre le temps de bien faire les choses.

Richard Belleville

Richard Belleville
Maire d'East Hereford et Président du conseil d'administration de Forêt Hereford inc.

2. Mise en contexte

La protection de la Forêt communautaire Hereford s'inscrit dans un cadre plus vaste où le maintien de la connectivité forestière au sein de l'aire naturelle des Montagnes Blanches constitue un objectif de conservation de premier rang.

Le *Registre de base de la servitude de conservation forestière*, produit par Conservation de la Nature Canada, mentionne que le territoire de la Forêt communautaire Hereford, de près de 5 600 ha, est localisé dans la chaîne appalachienne et occupe la majeure partie du massif montagneux formé par les monts Hereford, Goblet et Green Goblet. Il se situe au cœur d'un important noyau forestier qui s'étend sur une superficie d'environ 7 793 ha. La protection de ce grand noyau forestier, non fragmenté par un réseau de routes et chemins publics, est essentielle au maintien d'un corridor naturel assurant la connectivité entre les grands massifs forestiers situés de part et d'autre de la frontière canado-étatsunienne. Ce noyau forestier

abrite une riche diversité faunique et floristique, dont plusieurs espèces en situation précaire apparaissant sur la liste des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées au Québec. De plus, la Forêt communautaire Hereford est localisée à la limite de trois bassins versants. Les nombreux ruisseaux et milieux humides présents sont des écosystèmes indispensables au maintien de la qualité et quantité d'eau dans ces bassins versants situés en partie sur le fonds servant, en plus de représenter des habitats indispensables à de nombreuses espèces.

Il existe trois tenures différentes dans la Forêt communautaire :

- Le fonds dominant de la servitude de conservation forestière, en voie de devenir la Réserve naturelle Neil et Louise Tillotson, propriété de Conservation de la Nature Canada (environ 250 ha);
- Le fonds servant de la servitude de conservation forestière, propriété de Forêt Hereford inc. (environ 5 000 ha), dont les conditions de mise en valeur et de protection sont dictées dans l'acte de servitude;
- Les propriétés excédentaires, pouvant être destinées à différentes formes de mise en valeur, en fonction de différentes conditions et des lois et règlements les régissant (environ 350 ha), détenues par Forêt Hereford inc.

À partir de 2015, suite à la signature à venir d'un contrat de droit d'usage avec Conservation de la Nature Canada, la gestion de l'ensemble de la Forêt communautaire Hereford sera assurée par l'organisme de bienfaisance Forêt Hereford inc. La mission de cet organisme est de :

« détenir et de gérer le mont Hereford et les terres adjacentes de manière à en améliorer le capital écologique et naturel afin que la propriété soit un laboratoire autofinancé de gestion intégrée des ressources naturelles au bénéfice de la communauté, de manière à favoriser le rayonnement du projet et ses retombées sur la qualité de vie des citoyens ainsi que sur le développement régional à l'extérieur des limites de la propriété. »

Les **principes du modèle de foresterie communautaire** qui ont inspiré le développement de la gouvernance au mont Hereford sont les suivants :

- La forêt communautaire est gérée et détenue par une entité municipale, ou un organisme à but non lucratif, au profit des communautés concernées;
- Le processus d'acquisition, la structure de gestion et le processus décisionnel garantissent la participation de la communauté;
- L'implication de la communauté assure la protection et l'accès aux bénéfices et aux retombées de la forêt, tant écologiques qu'économiques;
- Les hautes valeurs de conservation de la forêt sont protégées à perpétuité par la signature d'une servitude de conservation forestière, assurant notamment un aménagement forestier durable.

La montagne est au service de la communauté et la communauté est au service de la montagne.

En plus de sa mission et des principes de son modèle, la gestion courante de l'organisme Forêt Hereford inc. est également dictée par les **fins de bienfaisance** de l'organisme, dont le statut avait été longuement réfléchi afin de pouvoir recevoir les propriétés forestières sous forme de dons et afin de maintenir les revenus d'impôts fonciers des deux municipalités concernées. Ces fins de gouvernance impliquent et obligent à:



Plantation d'épinettes rouges dans la Forêt communautaire, où environ 4 % du territoire est occupé par des plantations résineuses.

- Acquérir et détenir le mont Hereford afin de conserver l'équilibre écologique et floristique de la forêt et d'assurer la conservation perpétuelle de sa biodiversité;
- Mettre en valeur la richesse écologique du territoire de la Forêt communautaire par le biais de panneaux d'interprétation afin d'initier le public aux principes et méthodes de base pour la conservation et la restauration de la forêt;
- Régénérer les portions de territoires forestiers dégradés (...);
- Effectuer de la recherche fondamentale ou appliquée relativement à la forêt et à l'aménagement forestier durable et en disséminer les résultats;
- Maintenir et développer sur le site un réseau de sentiers, permettant au public de pratiquer des activités physiques telles que le vélo de montagne, la randonnée pédestre et l'ornithologie;

- o Remettre des fonds à des organismes de bienfaisance enregistrés (...) qui effectuent de la recherche appliquée sur la forêt, la faune ou la flore.

Ces fins de bienfaisance sont très importantes et doivent teinter l'ensemble des activités courantes de Forêt Hereford inc. Les activités réalisées en 2014-2015 sont donc présentées en fonction de ces fins de bienfaisance.

La structure de gouvernance de la Forêt communautaire Hereford est composée du conseil d'administration de Forêt Hereford inc. et de deux tables consultatives, soit la Table Foresterie Conservation et la Table des Usagers. Au total, en 2014-2015, ce sont plus de **400 heures** d'implication qui ont été consacrées uniquement aux rencontres des trois structures de gouvernance de la Forêt communautaire.

3. Conseil d'administration

Composition du conseil d'administration :

Siège no. 1	Représentant de la municipalité d'East Hereford	Richard Belleville, président
Siège no. 2	Représentant de la municipalité de Saint-Herménégilde	Gérard Duteau, administrateur
Siège no. 3	Représentant de la MRC de Coaticook	Sara Favreau-Perreault, secrétaire
Siège no. 4	Représentant du Fonds Neil & Louise Tillotson	Kirsten Scobie, administratrice sortante
Siège no. 5	Représentant de la Table des usagers	André Desrosiers (à partir de novembre 2014) Daniel Raymond, administrateur sortant
Siège no. 6	Représentant de la Table des usagers	David Lauzon, Président de la Table des Usagers
Siège no. 7	Représentant de la Table Foresterie Conservation	Sylvain Lemay, président de la Table Foresterie Conservation
Siège no. 8	Représentant des membres réguliers	Daniel Fecteau, administrateur
Siège no. 9	Représentant des membres réguliers	François Bouchy-Picon, vice-président

À ces neuf administrateurs s'ajoutent deux professionnels :

- Sylvie Harvey, trésorière
- Dany Senay, ingénieur forestier et coordonnateur

Forêt Hereford inc. peut également compter sur la collaboration des employés de la MRC de Coaticook, dont plusieurs sont impliqués dans différents dossiers.



Participante au FestivAllezY Jean D'Avignon, organisé en juillet 2014 dans la Forêt communautaire par Circuits Frontières.

Entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015, le conseil d'administration a tenu neuf (9) rencontres. Contrairement à l'année précédente, qui avait principalement été dédiée à la réception du don et au démarrage des activités, les dossiers traités en 2014-2015 par les administrateurs ont porté sur l'opérationnalisation des activités.

La célébration entourant le transfert officiel de la propriété à Forêt Hereford inc. a eu lieu en mai 2014. Cette année a également été la première où des

reinvestissements dans la mise en valeur du territoire et des ressources de la Forêt communautaire ont été accordés par Forêt Hereford inc. auprès de ses partenaires.

Voici un survol des principaux dossiers traités par le conseil d'administration et le coordonnateur de Forêt Hereford inc. en 2014-2015, en fonction des fins de bienfaisance :

➤ **Détenir le mont Hereford aux fins de conservation perpétuelle**

- Embauche d'un nouveau coordonnateur de Forêt Hereford inc. en novembre 2014;
- Discussions pour combler le siège laissé vacant au conseil d'administration suite à la fin de l'implication du représentant du Fonds Neil et Louise Tillotson;
- Structuration administrative (plan de travail, états financiers, prévisions budgétaires, etc.);
- Installation du bureau de Forêt Hereford à East Hereford;
- Célébration du 30 mai 2014 afin de souligner le transfert officiel de la propriété à Forêt Hereford inc.;



Nouvelle barrière installée en 2014 sur le chemin Duchesneau.

- Début de la démarche de planification intégrée avec une première étape d'élaboration enjeux-solutions;
- Finalisation et suivi des ententes d'utilisation du territoire permettant de fournir des accès officiels aux citoyens;
- Installation de cinq nouvelles barrières sur les chemins d'accès à la Forêt communautaire, avec des adaptations simplifiant l'accès aux membres quadistes;
- Amorce des discussions avec les 90 propriétaires des terrains adjacents à la Forêt communautaire afin d'en établir progressivement des limites claires, encourager les échanges permanents et promouvoir l'aménagement forestier durable;
- Discussions sur le projet d'interconnexion Québec-New Hampshire d'Hydro-Québec;
- Caractérisation des besoins en entretien routier pour l'ensemble des chemins forestiers de la Forêt communautaire dans un souci d'assurer des accès sécuritaires et pérennes.

➤ Mettre en valeur la richesse écologique

- Installation de panneaux d'affichage à différents endroits stratégiques aux abords de la Forêt communautaire;
- Soutien financier (450 \$) au projet d'implantation de deux nouveaux panneaux d'interprétation dans le sentier pédestre à proximité de la chute à Donat (projet qui sera réalisé en 2015);
- Soutien financier (2 500 \$) au projet de développement du ski de montagne (projet qui sera réalisé en 2015);
- Organisation de deux visites terrain des travaux d'aménagement forestiers durable (été et automne 2014);
- Soutiens financier (5 000 \$) et professionnel au projet d'inventaire de cerf de Virginie (projet qui sera réalisé en 2015);
- Rédaction d'une fiche d'information sur la situation de l'orignal dans la Forêt communautaire;



Visite terrain des travaux d'aménagement forestier durable organisée en novembre 2014.

- Mise en ligne du site Internet (www.foretherford.org);
- Développement des relations avec les municipalités impliquées dans le projet;
- Rédaction d'articles dans les journaux locaux.

➤ Régénérer les portions forêts dégradées

- Travaux de restauration forestière ayant mené à une première vente aux enchères de bois sur pied à l'été 2014 et à l'octroi d'un 2^e contrat d'aménagement forestier durable à l'automne 2014;
- Octroi d'un mandat de planification quinquennale 2015-2020 des travaux de restauration et d'aménagement forestier durable;
- Mise en place d'un processus annuel de planification forestière incluant le reboisement dans un objectif de rétablissement des espèces indigènes adaptées;
- Recherche de possibilités pour la certification FSC du territoire de la Forêt communautaire;
- Suivi et réalisation des engagements et des obligations contenus dans la servitude de conservation forestière en faveur de Conservation de la Nature Canada;
- Discussions entourant le droit d'usage et de gestion de la future Réserve naturelle Neil et Louise Tillotson;
- Rédaction du registre de mise en valeur décrit dans la servitude de conservation forestière.

➤ Effectuer de la recherche fondamentale et appliquée sur l'aménagement forestier durable

- Rédaction d'une fiche d'information sur l'évolution historique du paysage forestier de la Forêt communautaire;
- Poursuite des discussions sur le projet de vente de crédits carbone;
- Développement de partenariats avec le milieu universitaire et de la recherche (CERFO, Université de Sherbrooke, Université du Québec en Outaouais).



Pruche du Canada, dans la Forêt communautaire, espèce qui y représentait plus de 12 % des arbres avant 1850, tandis qu'elle représente moins de 1 % aujourd'hui. Les travaux de restauration forestière tendent à diminuer les écarts entre la forêt historique et celle d'aujourd'hui, afin d'y augmenter la diversité et la variabilité.

➤ Maintenir et développer un réseau de sentiers

- Démarche auprès de la CPTAQ afin d'officialiser l'ensemble des utilisations non agricoles (sentiers de vélo de montagne et pédestres, stationnements) dans la zone agricole permanente;
- Soutien financier (2 500 \$) au projet de développement du ski de montagne (projet qui sera réalisé en 2015);
- Recherche de solutions pour l'accès à la Forêt communautaire et l'accès au sentier pédestre par le chemin Caron (St-Herménégilde);
- Déplacement du sentier pédestre dans le secteur de la Chute à Donat.

4. Table Foresterie Conservation

La Table Foresterie Conservation a comme mandat d'orienter le conseil d'administration sur le plan de la conservation de la biodiversité, la restauration des portions forestières dégradées et l'aménagement forestier durable. Les sujets traités lors des cinq (5) rencontres de la Table Foresterie Conservation au cours de l'année 2014-2015 ont été :

➤ Régénérer les portions forêts dégradées

- Participation à la planification des travaux de restauration forestière réalisés à l'été et l'automne 2014;
- Participation au processus de planification quinquennale des travaux forestiers de 2015 à 2020;
- Discussions sur les possibilités de signature d'une convention d'aménagement forestier avec Aménagement agricole et forestier des Sommets inc., notamment par rapport à la certification FSC du territoire de la Forêt communautaire;



Empilement de bois de faible qualité, récolté dans le cadre de travaux de restauration forestière dans la Forêt communautaire, chemin Owen, août 2014.

- Discussions entourant le droit d'usage et de gestion de la future réserve naturelle Neil et Louise Tillotson.

➤ **Effectuer de la recherche fondamentale et appliquée sur l'aménagement forestier durable**

- Participation à la rédaction de la fiche d'information sur l'évolution historique du paysage forestier de la Forêt communautaire;
- Étude et analyse du projet de vente de crédits carbone;
- Démarches de partenariats avec les établissements de recherche (CERFO, Université de Sherbrooke, Université du Québec en Outaouais).

➤ **Maintenir et développer un réseau de sentiers**

- Information et recommandations sur les projets et initiatives issus de la Table des Usagers (ex. : nouveau sentier de vélo de montagne, projet d'inventaire du cerf de Virginie, etc.).

Composition de la Table Foresterie Conservation :

- Sylvain Lemay, *Association forestière du sud du Québec*, président de la Table Foresterie Conservation, administrateur de *Forêt Hereford Inc.*
- Lise Beauséjour, *Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie*
- Patrice Laliberté, *Conservation de la nature Canada*
- Peter Kilburn, *Comité consultatif de la forêt privée de la MRC de Coaticook*
- Benoit Rousseau, *Commission scolaire des Hauts-Cantons (CRIFIA)*
- David Lauzon, *Circuits frontières*, président de la Table des usagers, administrateur de *Forêt Hereford Inc.*
- Marie-Claude Bernard, chargée de projet – ressources naturelles, *MRC de Coaticook*
- Richard Belleville, maire d'*East Hereford*, président de *Forêt Hereford Inc.*
- Gérard Duteau, maire de *St-Herménégilde*, administrateur de *Forêt Hereford Inc.*



Sentier de vélo de montagne dans la Forêt communautaire, aménagé, quelques années auparavant, par Circuits Frontières.

5. Table des usagers

La Table des usagers est un comité permanent et flexible dans sa composition qui a comme mandats de contribuer à la mise en valeur de la richesse écologique et au développement du réseau de sentier, en plus d'assurer la cohabitation harmonieuse des usages et des usagers sur le territoire pour favoriser un accès de la communauté. Les principaux sujets traités lors des trois (3) rencontres de la Table des usagers au cours de l'année 2014-2015 ont été :

➤ Mettre en valeur la richesse écologique

- Analyse du projet d'inventaire et de caractérisation de la population de cerfs de Virginie dans le territoire du Club de chasse et Pêche Hereford.

➤ Régénérer les portions forêts dégradées

- Participation à la rédaction d'une fiche d'information sur la situation de l'orignal dans la Forêt communautaire;
- Ententes sur les mesures d'harmonisation des usages dans le cadre des travaux de restauration et d'aménagement forestier durable de l'été 2014, de l'automne 2014 et de 2015-2016.

➤ Maintenir et développer un réseau de sentiers

- Analyse de la demande de déplacement de sentier pédestre dans le secteur de la chute à Donat;
- Analyse de la proposition de nouveau sentier de vélo de montagne, la Rembobine, à proximité du chemin des Côtes;
- Analyse du projet de développement de ski de montagne dans la Forêt communautaire;
- Discussions sur la pratique illégale de la motoneige hors sentier;
- Entente sur la période de fermeture du territoire pendant la chasse 2014;



Paysage de la Forêt communautaire, à proximité du bureau de Forêt Hereford à East Hereford, mai 2015.

- Début des discussions sur la période de fermeture du territoire pendant la chasse 2015;
- Discussions sur les évènements organisés à l'été 2015 (Raid Jean D'Avignon et randonnée annuelle d'Estrie à cheval).

Composition de la Table des Usagers :

- André Desrosiers, *Club de chasse et pêche Hereford Inc.*, représentant de la Table des usagers au conseil d'administration de *Forêt Hereford Inc.*
- David Lauzon, *Circuits Frontières*, président de la Table des Usagers et représentant de la Table au conseil d'administration de *Forêt Hereford Inc.*
- Sylvain Lemay, président de la Table Foresterie Conservation, administrateur de *Forêt Hereford Inc.*
- Sébastien Desgagnés, *Estrie à cheval*
- Dominic Arsenault, *Club de motoneige Étoile de l'Est*
- Richard Belleville, maire d'*East Hereford*, président de *Forêt Hereford Inc.*
- Gérard Duteau, maire de *St-Herménégilde*, administrateur de *Forêt Hereford Inc.*

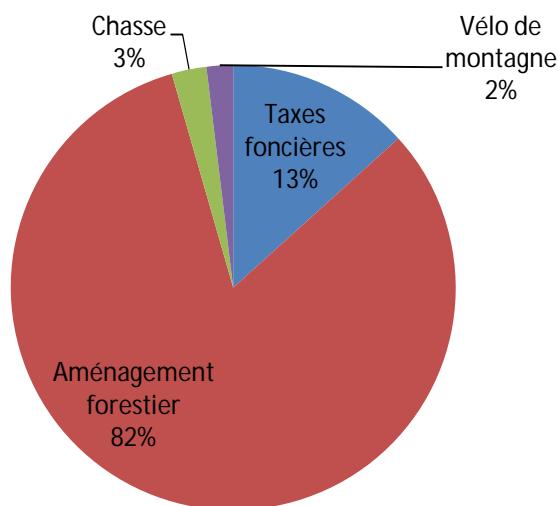
6. Faits saillants de l'année 2014-2015

Forêt Hereford inc. et ses partenaires ont réalisé de nombreuses activités de mise en valeur et de développement de toutes sortes dans la Forêt communautaire Hereford durant cette année. Voici donc un survol des principaux faits saillants :

➤ **Détenir le mont Hereford aux fins de conservation perpétuelle**

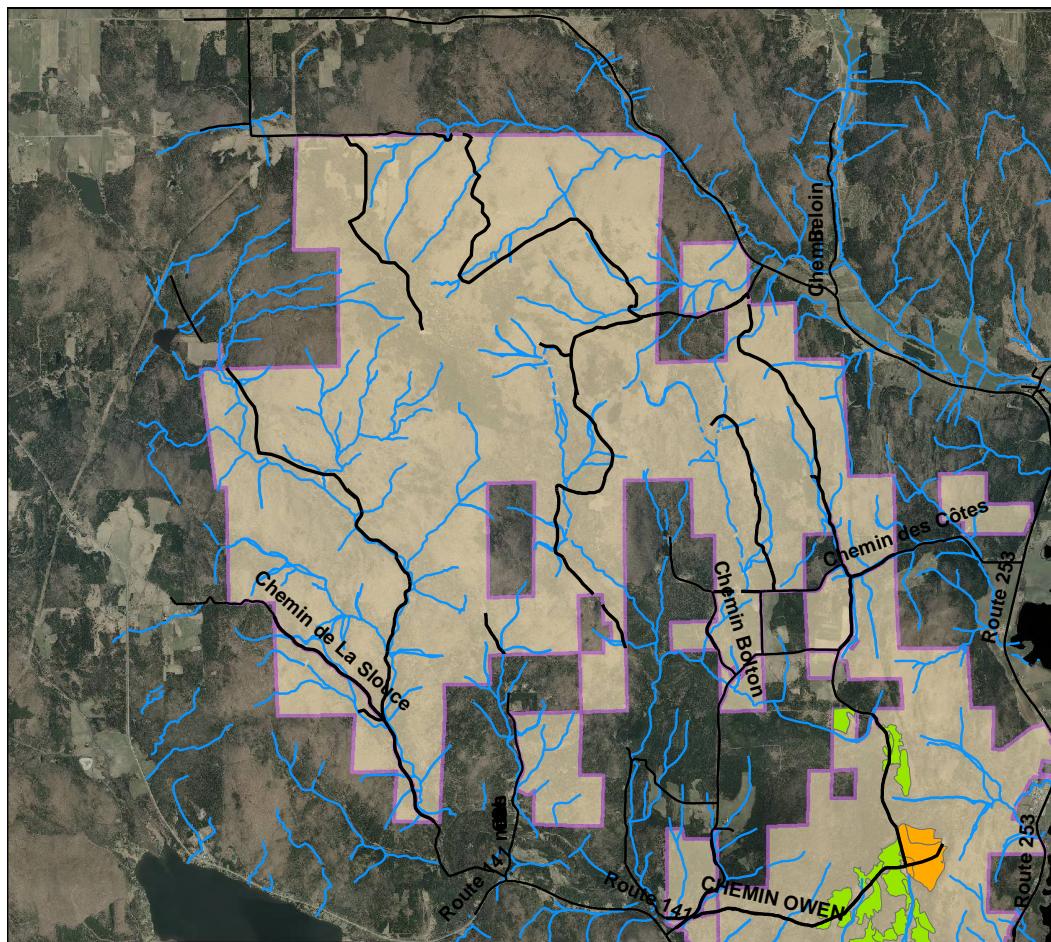
- Forêt Hereford inc. se fait un devoir de **s'approvisionner localement**, lorsque cela est possible, même si cela implique des coûts ou des délais additionnels respectables. Ainsi, plusieurs commerces et entrepreneurs de la région ont profité de ces retombées en 2014-2015. Le tout se chiffre à plusieurs milliers de dollars :
 - Aménagement forestier et Agricole des Sommets inc.
 - Brunelle Électronique
 - Daniel Parent arpenteur-géomètre
 - Foyer du Sport
 - Gagné Lessard Sports
 - HM Lambert Excavation
 - IGA Coaticook
 - Langlais Sports
 - Marie-Josée Tremblay, traiteur
 - Papeterie Coaticook

- PC Experts
- Plusieurs entrepreneurs locaux de toute sorte (installation des barrières, excavation, etc.)
- Stations d'essence
- Transports R. et R. Marquis
- Variétés Delorme et Filles
- Les **résultats de chasse** 2014 dans le territoire du Club de chasse et pêche Hereford (à 75 % dans le territoire de la Forêt communautaire Hereford) sont dans la même tendance que l'an dernier, notamment avec la baisse drastique du succès de chasse à l'original:
 - Ours noirs : 4
 - Cerfs de Virginie : 11
 - Orignaux : 6
- Le Club de chasse et pêche Hereford a poursuivi ses activités de **surveillance** du territoire et des cartes d'identification pour les surveillants ont été produites.
- Les activités de chasse et pêche du Club ont généré des retombées locales importantes, notamment avec la visite de chasseurs et pêcheurs de l'extérieur, tout en permettant aux citoyens locaux de pratiquer ces activités. La provenance des membres du Club en 2014 se présentait comme suit :
 - 85 % des **Cantons-de-l'Est**;
 - 10 % du reste du Québec;
 - 5 % des États-Unis.
- L'ensemble des activités gestion et de possession de la Forêt communautaire ont généré, en 2014-2015, un minimum de **790 000 \$ en activités économiques directes** (excluant les retombées directes et indirectes), se répartissant comme suit :



➤ Régénérer les portions forêts dégradées

- Des travaux de **restauration et d'aménagement forestier durable** ont été réalisés sur 123 ha, à l'été et l'automne 2014, par Aménagement forestier et agricole des Sommets (Coaticook), dans le secteur du chemin Owen (voir carte ci-après). Pour la première fois, ils ont été réalisés sous l'égide de Forêt Hereford inc.
- Ces travaux de restauration forestière consistaient principalement, cette année, au prélèvement d'essences moins longévives (principalement le sapin et le bouleau à papier) afin de permettre aux essences plus aptes de s'y installer (notamment l'épinette). De plus, des **travaux d'enrichissement** en espèces plus rares aujourd'hui (épinette rouge et pin blanc) y seront prévus en 2015-2016.
- Ces travaux de restauration forestière ont généré un volume de bois d'environ 11 700 m³, tandis que la possibilité forestière de la Forêt communautaire est de 11 584 m³. Ils ont permis de récolter des volumes non prélevés dans les dernières années. Ce bois a principalement été destiné à des **usines de la région**, notamment à Coaticook, East Hereford, St-Malo, East Angus et Windsor.



Localisation des travaux de restauration forestière à l'été (en orange) et à l'automne (en vert) 2014 dans la Forêt communautaire Hereford.

- Ces travaux d'aménagement forestier durable ont généré des **retombées directes** de plus de 600 000 \$ dans la région. En d'autres termes, chaque hectare aménagé en 2014 a généré des retombées de près de 4 900 \$.
- On estime également qu'ils ont contribué à la création et au maintien de **15 emplois directs**, en forêt et en usine.
- Ces travaux d'aménagement forestier durable ont été harmonisés afin de minimiser les impacts aux autres usagers, notamment les sentiers de motoneige.
- Un **milieu humide a été protégé** lors des travaux forestiers de l'automne 2014, en plus du développement de mesures de protection particulières pour des puits d'approvisionnement en **eau potable** alimentant des communautés étatsuniennes. Aussi, la machinerie utilisée pour les travaux d'aménagement forestier durable a réduit considérablement les risques d'orniérage.
- Forêt Hereford inc. et Conservation de la Nature Canada ont poursuivi le développement de leur partenariat, dans le contexte du respect de la **servitude de conservation forestière**. Plusieurs dossiers ont été menés en collégialité et les suivis sont restés constants, pratiquement sur une base hebdomadaire.
- Conservation de la Nature Canada a procédé à sa **visite annuelle** de la Forêt communautaire en août 2014. Plusieurs constats ont été faits et Forêt Hereford travaille à en assurer le suivi.

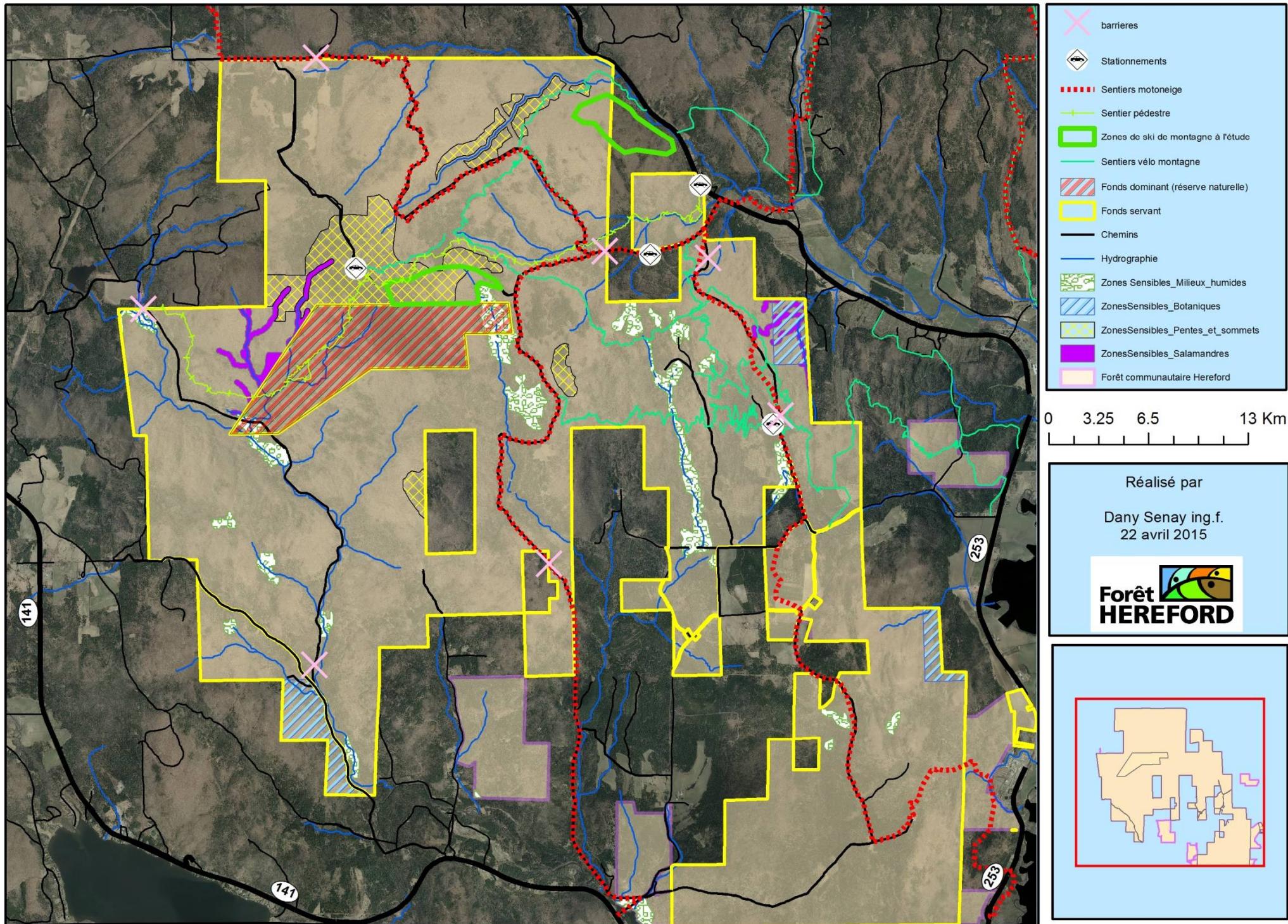


Caltha palustris, plante typique de milieu humide riche, photographiée dans la Forêt communautaire en mai 2015.

➤ Maintenir et développer un réseau de sentiers

- En 2014, Circuits Frontières a constaté une **augmentation de 13 %** de ses revenus d'exploitation des sentiers de vélo de montagne, dont la majorité est située dans la Forêt communautaire.
- 45 % des utilisateurs des sentiers de vélo de montagne en 2014 provenaient de la région des **Cantons-de-l'Est**, suivie de la région de la Capitale-Nationale (12 %), de la Montérégie (11 %) et de Montréal (10 %). Ce sont donc des retombées importantes pour la région. Ce sont ainsi autant des visiteurs que des citoyens locaux qui utilisent ces installations récrétouristiques.
- Un **nouveau sentier** de montagne a été aménagé par Circuits Frontières, la Montée Pittoresque.
- La neuvième édition du **FestivAllezY Jean D'Avignon** a été organisée, par Circuits Frontières, du 18 au 20 juillet 2014. Près de 800 cyclistes et visiteurs ont arpente la Forêt communautaire et les sentiers de vélo, ce qui en fait la **plus grosse fête** du vélo de montagne dans les Cantons-de-l'Est.
- **Estrie à Cheval** a organisé sa randonnée annuelle dans la Forêt communautaire, les 19 et 20 juillet 2014. Plusieurs dizaines de cavaliers y ont participé.
- Les activités récrétouristiques pratiquées dans la Forêt communautaire encouragent la pratique de l'activité physique. Elles ont été nombreuses en 2014-2015 et sont présentées à la carte suivante.

Infrastructures récréatives dans la Forêt communautaire



7. À venir en 2015-2016

L'année à venir en sera une charnière pour différents dossiers en cours. L'équipe poursuivra le développement des approches novatrices de restauration forestière. Voici un survol des projets prévus dans l'année suivante :

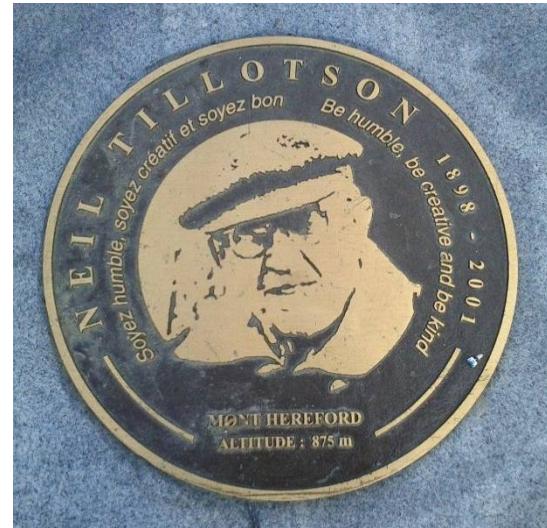
- Début de la démarche de planification intégrée de mise en valeur de la Forêt communautaire, qui devrait couvrir les cinq prochaines années et identifier notamment les investissements à venir au plan des infrastructures;
- Objectif d'investissement en recherche et développement représentant de 10 à 15 % du chiffre d'affaires annuel;
- Développement de l'offre de ski de montagne;
- Poursuite des développements entourant le projet de vente de crédits carbone; projet-pilote qui permettrait d'étendre ce type d'approche dans le reste du Québec forestier;
- Réalisation du projet d'inventaire et de caractérisation du cheptel de cerfs de Virginie;
- Finalisation de l'affichage de la propriété et d'installation de barrières à certains endroits stratégiques;
- Développement d'approches de restauration forestière relativement novatrices, qui généreront un volume de bois d'environ 8 600 m³;
- Poursuite des recherches entourant l'occupation historique de la propriété depuis le début de la colonisation;
- Poursuite des démarches en vue de l'obtention de la certification forestière FSC;
- Inventaires terrain d'espèces fauniques à risque, réalisés par une équipe de l'Université de Sherbrooke;
- Poursuite des discussions avec Hydro-Québec concernant le projet d'interconnexion Québec – New Hampshire
- Poursuite des démarches de partenariats avec le milieu universitaire.

8. Vision globale de Forêt Hereford Inc.

« Une collectivité au service d'une montagne, une montagne au service de la collectivité »

LA VISION :

- *Une montagne au service de la communauté et ouverte sur le monde, que l'on doit mettre en valeur et protéger pour les générations futures;*
- *Une montagne accessible à tous, développée en respect de l'environnement et qui répond aux aspirations de la collectivité par une gouvernance exemplaire;*
- *Une montagne aux activités diverses et berceau d'expériences innovantes, qui contribue au développement local et régional.*



Mémorial en l'honneur de M. Neil Tillotson, au sommet du mont Hereford.

LA MISSION :

La raison d'être de Forêt Hereford Inc. (FHI) est de détenir et de gérer le mont Hereford et les terres adjacentes de manière à en améliorer le capital écologique et naturel afin que la propriété soit un laboratoire autofinancé de gestion intégrée des ressources naturelles au bénéfice de la communauté. FHI visera par ailleurs à favoriser le rayonnement du projet et ses retombées sur la qualité de vie des citoyens des deux municipalités ainsi que sur le développement régional à l'extérieur des limites de la propriété. Pour y arriver, le conseil d'administration de FHI favorise la mise en valeur durable du territoire par l'application des meilleures pratiques en matière :

- D'aménagement forestier;
- De mise en valeur de la faune;
- De protection de la biodiversité et des autres éléments naturels du territoire;
- De mise en valeur de la production acéricole;
- D'activités récréatives extensives, telles que les randonnées, le vélo de montagne et la tenue d'évènements nationaux et régionaux en lien avec les activités de la propriété;
- D'accueil d'initiatives communautaires et éducatives;
- De travaux de recherche visant l'innovation dans les pratiques de gestion intégrée des ressources naturelles en forêt privée.

LA GOUVERNANCE :

Les décisions et actions de FHI sont prises en vue de la saine gestion de la propriété en misant sur la collaboration de la communauté et la participation active des partenaires siégeant aux deux tables conseil mises en place, soit la Table des Usagers et la Table Foresterie Conservation. La gestion de la propriété doit se faire de façon transparente dans le but de respecter les objectifs de FHI et en gardant en tête la vision établie, sans pour autant mettre en péril la capacité de la corporation à respecter ses importantes obligations financières et de conservation. Ayant comme volonté de soutenir le développement économique de sa région, FHI tentera, pourvu qu'elle obtienne des prix compétitifs équivalents, d'encourager l'économie locale dans ses achats et attributions de contrats et de favoriser le développement d'emplois locaux saisonniers ou réguliers.

LA COHABITATION AVEC LES USAGERS :

FHI préconise la collaboration entre les usagers afin de mettre en place une cohabitation harmonieuse parmi ceux-ci et ce, dans le respect de la biodiversité, des règles et restrictions reliées à la *Servitude de conservation forestière* et des activités forestières ayant lieu sur la propriété. La volonté est de rendre la propriété accessible à la communauté pour la pratique d'activités de plein air et de loisir selon les meilleures pratiques de gestion des activités récréotouristiques en milieu forestier. La mise en place de partenariats, de conditions et de règles de conduite est essentielle afin d'arrimer les intérêts des différents usagers.

FHI souhaite offrir un environnement naturel invitant pour l'utilisation récréative du territoire par la communauté locale, régionale et touristique. Pour y parvenir, FHI mise sur la préservation du paysage forestier afin que le territoire demeure une destination de choix des différents adeptes. De façon plus spécifique, FHI vise à :

- Créer une synergie entre les usagers afin d'entreprendre des projets communs d'infrastructure et de mise en valeur des activités sur le territoire;
- Offrir un forum ouvert pour les discussions entre les usagers pour contribuer à la cohabitation harmonieuse;
- Coordonner les besoins et les demandes des différents groupes d'usagers;
- Développer le potentiel et gérer les activités récréotouristiques du territoire en respect avec la *Servitude de conservation forestière*;
- Contribuer à la qualité de vie des habitants de la région en leur offrant un endroit de choix à proximité pour leurs différentes activités récréatives;
- Promouvoir l'utilisation récréative du territoire auprès de la communauté locale et régionale.

L'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE :

FHI vise à rehausser la qualité de la forêt tout en conservant son équilibre écologique et floristique, à assurer la conservation perpétuelle de sa biodiversité et à mettre en valeur sur une base durable son potentiel forestier, faunique et acéricole en utilisant les meilleures pratiques d'aménagement du milieu forestier dans le respect de la *Servitude de conservation forestière* ainsi qu'en favorisant la cohabitation harmonieuse avec les autres usages de la propriété. Plus précisément, FHI vise à :

- Planifier l'aménagement du milieu forestier à court comme à long terme en prenant en compte les besoins et obligations en matière de conservation, de multi usages et de retombées socio-économiques pour la propriété et la région;
- Régénérer la forêt avec l'objectif d'améliorer le capital forestier par des interventions sylvicoles appropriées visant l'enrichissement des peuplements dégradés avec des essences nobles et indigènes de façon à restaurer et hausser la qualité du patrimoine forestier ainsi que par la plantation dont la monoculture pourra être utilisée, dans un objectif d'expérimentation, d'éducation, de démonstration et/ou de rentabilité tout en se limitant aux superficies déjà identifiées dans le *Rapport de documentation de base de la Servitude de conservation forestière* (RDB);
- Assurer la protection et le maintien à long terme de la diversité biologique et des autres valeurs naturelles du site;
- Promouvoir et utiliser des pratiques rationnelles de gestion et d'intervention afin d'assurer une productivité durable;
- Tenir à jour notre connaissance scientifique de l'aménagement durable de la forêt méridionale;
- Initier ou collaborer à des travaux de recherche visant l'innovation en foresterie et dans les pratiques de gestion intégrée des ressources naturelles en forêt privée;
- Développer des infrastructures en prenant en considération l'accessibilité, la proximité des services, le respect de la réglementation et la minimisation des impacts sur la biodiversité;
- Déployer un réseau routier intelligent où l'on améliorera les chemins actuels, par le développement de nouveaux tronçons et par la remise en production de certains autres (chemins temporaires);
- Mettre en valeur le potentiel acéricole avec les meilleures pratiques dans ce domaine tout en assurant un aménagement forestier durable de ces sites;
- Maximiser les revenus en récoltant la « possibilité forestière » calculée selon les critères compatibles avec l'aménagement forestier durable, en façonnant et destinant le bois aux usages ayant les meilleures valeurs ajoutées et en assurant une mise en marché compétitive;
- Se concerter avec les autres utilisateurs de façon à maximiser la synergie des actions de chacun au bénéfice de la propriété (ex. *Servitude de conservation forestière*, calendrier, sentiers, chemins, habitat faunique, activités).

9. Revue de presse 2014-2015

La promotion des activités de Forêt Hereford Inc. fait partie intégrante de sa mission afin de présenter un modèle inspirant, alliant la préservation de l'environnement pour les générations futures et les bénéfices à la communauté, un exemple de développement durable.

La Tribune, 16 juin 2014

Forêt Hereford célèbre son agrandissement

MARYSE CARBONNEAU
mcarbonneau@latribune.qc.ca

EAST HEREFORD — Réunis pour la première fois afin de célébrer la donation de 5400 hectares de terrains boisés à Forêt Hereford inc., les nombreux partenaires des deux côtés de la frontière étaient visiblement fiers du chemin parcouru depuis 2009, d'autant plus que tous avaient pris un grand soin à respecter la volonté des donateurs, Louise et Louise Tillotson.

« Les Tillotson souhaitaient que la communauté puisse continuer à profiter de la forêt, qu'elle l'exploite et qu'elle la protège, ce qui a été fait avec la création de Forêt Hereford et la signature de l'entente de servitude forestière avec Conservation de la nature Canada. On ne pouvait demander mieux, a partage Tom Deans, président de la Tillotson Corporation. Ce don est le plus grand que nous avons reçus par la Tillotson Corporation à un organisme. Vous avez toutes les raisons d'en être fiers! »

« Si M. Tillotson avait



LA TRIBUNE, MARYSE CARBONNEAU

Sur les hauteurs du mont Hereford, Ben Gayman, ex-président de Tillotson Farms & Forest, François Villemaire, coordonnateur de Forêt Hereford, Tom Deans, président de la Tillotson Corporation, Richard Belleville, président de Forêt Hereford, Steven Lloyd, président de Conservation de la nature Canada et Rick Tillotson, le fils des donateurs Louise et Neil ont récemment célébré la donation d'une immense propriété de 5400 hectares à Forêt Hereford inc.

décidé de nous léguer la montagne, c'est qu'il savait qu'on était capable de s'en occuper. Aujourd'hui, c'est le vrai travail qui commence, a déclaré

Richard Belleville, président de Forêt Hereford et maire d'East Hereford. Je demande aux gens d'être patients et de nous faire confiance. On veut le faire avec

vous et pour vous. » Pour ce faire, Forêt Hereford s'est adjoint deux tables-conseils, la Table des usagers et la Table forestière et conservation, de même

qu'un coordonnateur, l'ingénieur forestier François Villemaire. « L'enjeu de l'accessibilité de la forêt est très important», précise M. Villemaire. Notre défi est de trouver un juste équilibre entre les différents usages, sensibiliser la population aux nouvelles règles du jeu, et ce, tout en demeurant présent et à l'écoute. »

« Ce projet est spécial à bien des égards, a tenu à souligner Steven Lloyd, président de Conservation de la nature Canada. Sa beauté exceptionnelle, sa taille immense de 50 km2 qui offrent un habitat aux grands mammifères comme les ours noirs, les originaux et les lynx, de même qu'aux animaux moins sexys comme les salamandres pourpres! La mise en place d'un modèle unique de servitude forestière, ainsi qu'un partenariat auquel nous sommes honorés de prendre part. Ce projet est la preuve que l'héritage de M. Tillotson, sa philosophie de vie et son éthique entrepreneuriale peuvent contribuer à renforcer une communauté pour des générations à venir. »

Le Progrès de Coaticook, 30 mai 2014

le Progrès de Coaticook

Le Progrès de Coaticook > Actualités

Le mont Hereford maintenant propriété d'un organisme

 **Vincent Cliche**
Publié le 30 mai 2014

ENVIRONNEMENT. Plus d'une cinquantaine de kilomètres carrés de terrains boisés à Saint-Hermégiode et East Hereford, incluant le mont Hereford, sont maintenant sous l'égide d'un organisme à but non lucratif, appelé Forêt Hereford.



© (Photo TC Media - Vincent Cliche)

L'ex-président de Tillotson Farms & Forest, Ben Gayman, le coordonnateur François Villemaire, le conseiller de la Fondation Neil et Louise Tillotson, Tom Deans, le maire d'East Hereford, Richard Belleville, le président de la section québécoise de Conservation de la nature Canada, Stephen Lloyd, et Rick Tillotson ont souligné en grand la naissance de l'organisme Forêt Hereford.

que les gens nous ont approchés, j'ai tout de suite su que c'était un cadeau extraordinaire. Si M. Tillotson voulait nous offrir en cadeau ses terres, c'est qu'il savait que nous étions capables de nous en occuper.»

Cet «immense» cadeau offert à la communauté selon les vœux de Neil et Louise Tillotson a été célébré et officialisé lors d'une cérémonie tenue ce midi (30 mai), à l'intérieur des locaux du nouvel organisme.

Membre du conseil d'administration de Forêt Hereford, Sara Favreau-Pemeault a rappelé le long périple de cette aventure. «Tout a commencé il y a cinq ans, alors que des représentants de la Tillotson Farms & Forest nous ont fait part de leur intention de léguer leurs propriétés, afin de respecter les volontés de M. Tillotson. De notre côté, nous sommes allés faire nos devoirs afin de trouver la meilleure façon de gérer ce don. L'idée d'un organisme a été retenue et la transaction des terrains s'est faite en deux temps, en juin et décembre derniers.»

Le maire d'East Hereford et président de Forêt Hereford, Richard Belleville s'est dit fort heureux de la conclusion de l'entente. «Dès

SENTIER PEDESTRE NEIL-TILLOTSON

Le mont Hereford vu d'en haut

MARYSE CARBONNEAU

PHOTO: MARYSE CARBONNEAU

EAST HEREFORD — Brevet pour les sentiers de vif de montagne à couper le souffle, au sens propre comme au sens figuré, le mont Hereford recèle un autre attrait à ne pas manquer, le sentier pédestre Neil-Tillotson.

D'une longueur de 12 kilomètres avec un dénivelé de 600 mètres, le sentier traverse la montagne d'est en ouest, depuis East Hereford jusqu'à Saint-Herménégilde. De fait, le mont Hereford est tout le symbole perpétuel de l'inestimable générosité de L'Isle et Neil-Tillotson, qui ont fait éclater de la magnanimité aux communautés locales. De nos jours le grand massif forestier est géré par Forêt Hereford qui, fidèle au souhait des bûcherons, continue d'offrir un accès gratuit au sentier.

EN HIVER

En période hivernale, seul le versant East Hereford de 5,7 kilomètres est ouvert à la randonnée à partir du stationnement situé sur le chemin de Coaticook. À faire de préférence en raquettes ou avec des bottes à crampons ou encore avec des skis de fond hors-piste. Les balcons de marche ne sont pas requis, mais contribuent à faciliter certaines montées qui, comme on s'en doute, sont nombreuses et parfois abruptes. Le sentier est d'ailleurs classé de niveaux intermédiaire et expert. Il est très bien balisé, mais les affiches indiquant le kilométrage sont peu visibles.

St, comme Élizabeth Janssens de Cookshire-Eaton et sa chienne Blanche, vous êtes de ceux qui aiment courir régulièrement, il vous faudra enfin deux heures pour atteindre le sommet avec, comme ultime récompense, une vue imprenable de 360 degrés. « L'endroit est tranquille et j'apprécie aussi que je puisse y amener mon chien, car les endroits pour faire de la randonnée avec son chien sont très limités », parle Élizabeth.

Pour les autres, calculez trois heures en prenant soin de ne pas perdre de vue qu'il vous faudra redescendre. Bien que les sentiers évidents évidents, il convient de tenir compte de la période d'ensemencement afin d'éviter un séjour inutilement prolongé à flanc de montagne. Le cas échéant, le cerf-volant pourra ne pas sauver d'une grande utilité, le signal étant



À 3,2 kilomètres de marche, le sentier pédestre Neil-Tillotson propose un point de vue saisissant sur les montagnes anciennes. Le temps de prendre une pause bien méritée sur la banquette amovible. — PHOTO: MARYSE CARBONNEAU



Tout au long du parcours, de multiples passerelles enjambent les ruisseaux qui dévalent le mont Hereford dont certaines font la chute à Donat située au pied de la montagne. Un attrait à ne pas manquer, particulièrement au dégel et en saison estivale. — PHOTO: MARYSE CARBONNEAU

évidemment fabriqué tout mal dans la montagne. Sachez toutefois que les résidents locaux prennent soin de signaler les véhicules toujours présents dans le stationnement à l'entrée de la forêt.

EN AUTO

Par ailleurs, si vous cherchez à prendre une bonne dose d'oxygène tout en profitant du paysage saisissant qui offre les montagnes avoisinantes, le point de vue situé à 3,7 kilomètres s'avère un objectif plus que raisonnable, grâce à partir de ce point la pente passe lentement mais sûrement d'incroyable à assez. A l'abri du vent sur le banc des amoureux, vous pourrez y passer calmement la croûte ou simplement prendre une pause.

C'est d'ailleurs l'option que privilient les adeptes de la randonnée

Nasha Côté et Stéphanie Bibeau de Sherbrooke.

« On apprécie particulièrement la tranquillité du sentier, témoigne Stéphanie. L'automne dernier nous nous sommes rendus au sommet, mais en voiture. Le pot de vin était extraordinaire ! Le chemin auquel il fait référence, le Centennial Drive, n'est pas ouvert à la circulation en hiver, mais dès le printemps on peut emprunter cette voie canossable à partir du chemin Saint-Jacques à Saint-Herménégilde.

Avant de partir, il est bon de savoir que la dernière station-service est à Coaticook et qu'il n'y a pas de dépanneur à East Hereford pour effectuer un ravitaillement en eau ou en denrées. Pour toute information, on peut communiquer avec la Municipalité d'East Hereford au 819 844-2463.

D'autres articles sont également disponibles dans les archives des journaux locaux de St-Herménégilde (Le Mégilien) et d'East Hereford (Le Fouineur) d'avril 2014 à mars 2015.